



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radiologues

Question écrite n° 12748

Texte de la question

Mme Dominique Nachury appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les inquiétudes légitimes des radiologues. La radiologie, spécialité d'excellence, est la branche de la médecine qui a le plus progressé au cours des quarante dernières années, ses professionnels déplorent que les seules actions structurantes proposées par le Gouvernement vis-à-vis de la radiologie ne concernent qu'une baisse des tarifs des actes d'imagerie, sans aucun discernement. En effet, ces professionnels de la santé souhaitent que les tarifs tiennent compte de l'évolution de l'imagerie reconnue comme l'innovation médicale majeure pour la prise en charge des patients. Les investissements en radiologie sont les plus élevés parmi toutes les spécialités (2 millions d'euros pour une IRM, 1,2 million d'euros pour un scanner, 100 000 euros pour un échographe) et les propositions de revalorisation des tarifs sont faites sans aucune prise en compte. Par conséquent, elle lui demande sa position sur ce sujet et les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12748

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7053